

Développement durable

Du chauffage vert pour les équipements publics !



▲ Du colza pour la Maison de la Petite enfance !

◀ De la biomasse pour la piscine !

▼ Des agro-pellets pour le gymnase Poirier !



L'inauguration de l'unité de production d'agro-pellets, située dans la zone industrielle des Rochettes, ce jeudi 19 novembre, à la veille de la semaine européenne de la Réduction des déchets (du 21 au 29 novembre), tombe à point nommé. Ce nouvel équipement va permettre de recycler les déchets agricoles tout en fournissant une source de chauffage. Un cycle vertueux en somme ! Parties prenantes de ce projet innovant conduit par la Coopérative agricole Ile-de-France Sud, deux collectivités : la Ville d'Etampes et la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonnes qui souhaitent utiliser cette énergie naturelle pour alimenter les chaudières de ses nouveaux équipements publics ! Présentation de cette technologie et de tous les projets en cours sur le territoire visant à la valorisation des déchets et s'inscrivant dans une démarche de Développement durable.

Suite page 2...

Sommaire

Actualités

page 3

Véhicules électriques : ça y est, ils sont en service !



Actualités

page 3

Les points du Conseil municipal et les projets communaux



Vie locale

page 5

Avec les Automnales, ce dimanche s'annonce commercial et convivial !



Votre météo

Sam. 21 nov.

9°/16°

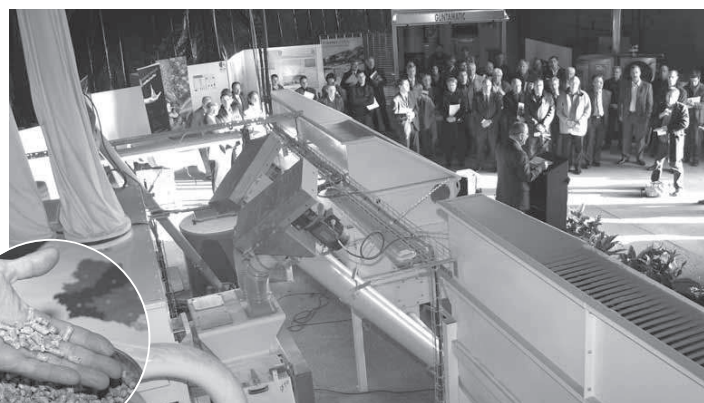
Dim. 22 nov.

6°/12°

Samedi : Prés. de Marie - Dimanche : Cécile

Développement durable : tout un territoire concerné

Si la protection de l'environnement relève bien souvent du comportement individuel, cette question demeure toutefois l'affaire de tous ! C'est donc une démarche collective qui s'est mise en marche sur le territoire étampois et qui rassemble à la fois les collectivités, les agriculteurs, les industriels et les structures en charge du traitement des déchets. Tour d'horizon de cette action qui tend à répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.



LA PREMIÈRE UNITÉ DE PRODUCTION D'AGRO-PELLETS DE FRANCE VOIT LE JOUR !

Les résidus de paille, les grains de blé cassés, les copeaux de bois, la sciure, des tourteaux de graines oléagineuses comme le colza... vont bientôt faire tourner les radiateurs des nouveaux équipements publics étampois. Tel est le

projet mené par la Coopérative agricole depuis plusieurs mois et qui voit aujourd'hui une première étape franchie avec l'inauguration de l'unité de production d'agro-pellets ! Un équipement d'une superficie totale de plus de 1 000 m². "On

connaissait le procédé pour des granulés en bois mais pas pour les agro-pellets. Il nous a donc fallu faire une mise à jour technique. Aujourd'hui tout fonctionne. Nous visons au démarrage une production allant de 5 à 7 tonnes par jour. A terme, l'unité pourra produire près de 15 tonnes par jour !", précise Hervé Courte, le directeur de la coopérative. Moins cher et plus écologique pour ceux qui utiliseront ce chauffage vert, ce procédé se présente aussi comme une alternative intéressante pour les agriculteurs. "Nous récupérons leurs productions qui se situent dans un triangle allant de Rambouillet à Fontainebleau et Angerville. Il s'agit donc d'une filière principalement locale. C'est valorisant d'être la 1^{re} unité française de production d'agro combustible", reconnaît Hervé Courte. 400 000 € ont été investis dans cette unité qui entend à terme devenir non seulement une source de chauffage pour les équipements publics mais aussi pour les PME-PMI, les artisans et surtout les particuliers !

Ils ont dit...

Jean Perthuis,
président de la CCESE

"Ce projet que nous inaugurons a valeur d'exemple. Parce qu'il est le premier en France par la technologie utilisée, qu'il découle directement des principes du Grenelle de l'Environnement et qu'il réunit l'énergie de tous les acteurs publics, économiques, agricoles, et les inscrit dans une démarche commune de Développement territorial durable. C'est la Ville d'Etampes qui, la première, nous a réunis pour travailler à l'élaboration d'une stratégie de valorisation des produits issus de notre agriculture. Aux côtés des équipements étampois, ce seront demain, ceux de la CCESE qui bénéficieront du potentiel de cette unité de production d'agro-pellets performantes. C'est un investissement d'avenir que nous faisons. Le concept de biovallée avec sa filière environnementale prend corps dans l'Etampois."

Denis Rabier,
président de la Fédération
Départementale des Syndicats
d'Exploitants Agricoles

"La Chambre d'agriculture s'est impliquée dans ce dossier car il est à l'échelle de nos exploitations familiales. Nous sommes fiers de nourrir nos concitoyens, mais nous sommes aussi fiers d'être des énergiculteurs parce que cette diversification va dans le sens des orientations du Grenelle de l'environnement. Et peut-être qu'un jour le réalisateur d'Ushuaïa fera un reportage pour montrer aux Français que les agriculteurs s'engagent pour sauver notre planète Terre."

Thierry Sirou,
vice-président
de la Coopérative agricole
Ile-de-France Sud

"Ce projet initié par Franck Marlin, député-maire d'Etampes et par la CCESE, coordonné par la Chambre d'Agriculture Ile-de-France, appuyé par le Département et la Région, et enfin, par la Coopérative et sa fédération régionale, démontre une volonté identique de doter l'agriculture du Sud Ile-de-France d'une énergie nouvelle. Cette ambition, à laquelle nous avons apporté notre concours sans réserve depuis plus de 2 ans, vise à construire une nouvelle filière valorisant aussi bien la biomasse sous forme de granulés, dénommés agro-pellets, que l'huile brute végétale de colza. Il n'aura fallu que 2 ans pour mobiliser toutes les énergies, et traduire dans les faits une ambition locale de réussir un projet pilote de valorisation de la biomasse."

SIREDOM : une nouvelle dynamique en cours

Présidé par Franck Marlin depuis le 11 février 2009, le Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères (Siredom) qui regroupe en son sein 112 communes s'est vu remettre pour la première fois une distinction nationale, pour la qualité de tri des emballages. "Cette récompense souligne l'ensemble de l'action menée par les collectivités et les centres de tri associés pour améliorer le taux de briques alimentaires collectées", explique son directeur général, Jean Jimenez, soulignant la dimension prise par le Siredom sous l'autorité de la nouvelle équipe composant le bureau. "Un travail en profondeur a été réalisé visant d'une part à doter la structure de marges de manœuvres financières, à dégager de l'autofinancement et d'autre part à diminuer les coûts de traitement pour les collectivités membres. Ces objectifs ont été atteints". Ce syndicat aux missions bien définies (Réduction des déchets à la source, organisation du traitement des déchets ménagers, mise en place du tri sélectif, assistance et animation auprès des communes membres, gestion des contrats avec les partenaires) se veut ainsi un réel acteur du Développement Durable. Sur un plan local mais aussi à l'échelle de tout un territoire. C'est ainsi que le Siredom s'est prononcé contre le projet de méga-décharge prévu à Saint-Escobille et a même sollicité, à l'initiative de Franck

Marlin, le Préfet de l'Essonne, avec un argument de poids. D'un côté, un groupe privé veut édifier une décharge sans aucun tri ni valorisation. De l'autre, une structure intercommunale qui aurait, dans le cadre de son projet de développement avec son délégataire, la capacité sur son site de Vert-le-Grand, de traiter les déchets industriels banals au travers d'une plate-forme éco-environnementale dynamique aux technologies de pointe ! Pour toutes celles et ceux qui seraient intéressés pour découvrir l'activité du Siredom, son Ecosite ouvre ses portes au public samedi 21 novembre de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30. Situé dans la zone industrielle d'Etampes, l'Ecosite Sud-Essonne regroupe des équipements dédiés au traitement des déchets des communes du sud du territoire du Siredom : un quai de transfert des ordures ménagères, un centre de tri des journaux magazines et emballages, une aire de stockage

des balles de tri et une déchèterie. Réservez dès maintenant au : 01 64 97 36 90. Prochaine date : le samedi 12 décembre de 10 h à 12 h. Réservations : 01 69 14 11 50. A savoir enfin, à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets (du 21 au 29 novembre), le Siredom propose une exposition sur le compostage individuel visible sur le site internet www.siredom.com à partir du 23 novembre.



Bionerval, ou comment valoriser les déchets alimentaires

Après la biomasse avec l'unité de production d'agro-pellets de la coopérative agricole, voilà une nouvelle source d'énergie en cours de mise en place : la méthanisation. Il ne s'agit plus de transformer des déchets agricoles mais cette fois des restes alimentaires de cuisine, de produits alimentaires invendus ou périmés, des déchets organiques. Concrètement, il va être proposé aux restaurateurs, distributeurs et aux industries agro-alimentaires de collecter leurs déchets afin de les valoriser sous forme énergétique. Soit une forme de biogaz (électricité ou eau chaude), soit de matière fertilisante pour l'agriculture. Ce projet conduit par la société Bionerval, filiale de la Saria, offre ainsi un recours à la mise en déchar-

ge et à l'incinération des déchets organiques. Une enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploitation est actuellement en cours. Le projet de la société prévoit donc l'installation d'une unité de méthanisation de matières organiques dans le parc Sudessor. Le dossier est consultable du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h aux Services techniques (19, rue Reverseloux). Les samedis de 8 h 30 à 12 h 30, à la mairie, 2, place de l'Hôtel-de-Ville. Prochaines permanences du commissaire-enquêteur les mercredi 2 décembre de 9 h à 12 h et jeudi 10 décembre de 14 h à 17 h aux Services techniques et le samedi 28 novembre de 9 h à 12 h en mairie.